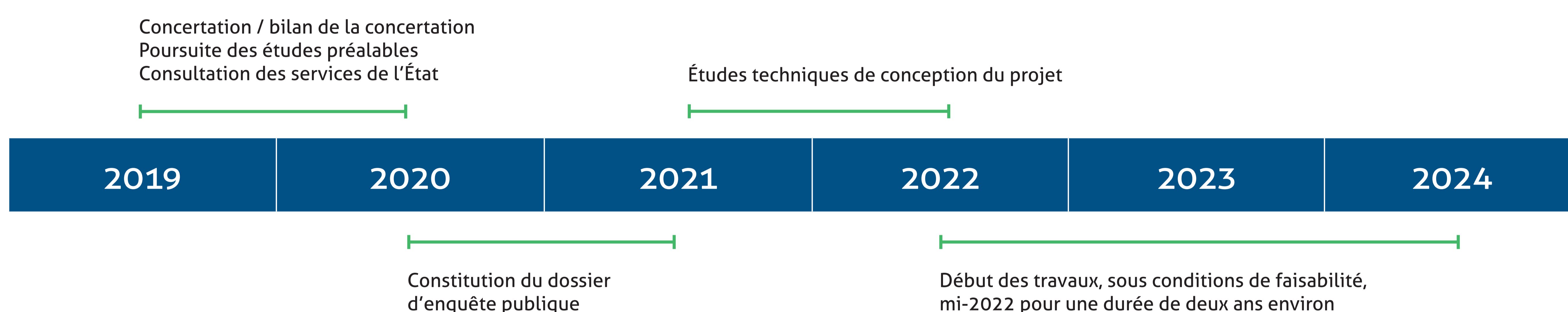


LES ÉTAPES À VENIR



LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET ROUTIER

Le dernier semestre de l'année 2019 sera consacré à la **concertation publique**, à l'établissement de son bilan et à la modification éventuelle du projet.

La **consultation des services de l'État** (autorité environnementale) sera également réalisée.

Le service régional d'archéologie sera interrogé.

La constitution du **dossier d'enquête publique** au titre de différentes demandes d'autorisations réglementaires (autorisation de défrichement, loi sur l'eau...) sera produite en 2020 pour une enquête publique en 2021.

Parallèlement, les **études techniques de conception du projet**, puis la **réalisation** (conception détaillée de l'assainissement routier, des aménagements paysagers, de la structure de l'ouvrage et des structures de chaussées) seront produites sur 2021-2022.

Les travaux pourraient débuter mi-2022 pour une durée de deux ans environ.

L'opération globale est estimée à 13,5 millions d'euros (hors fouilles archéologiques éventuelles).